

Farida ABU-HAIDAR, *Christian Arabic of Baghdad*. Otto Harrassowitz (= *Semitica Viva*, Band 7. Herausgegeben von Otto Jastrow), Wiesbaden, 1991. 17 × 24 cm, XII + 203 p.

Ce septième volume de la collection répond parfaitement à la forme de description dialectale souhaitée par O. Jastrow dans la préface du premier numéro¹ : nous disposons là d'une monographie sur un dialecte, parlé actuellement, le dialecte arabe de la communauté chrétienne de Baghdad (= CB). On comprend que le directeur de la collection ait suggéré à l'auteur F. Abu-Haidar, qui a déjà publié des travaux sur ce dialecte et dont la langue maternelle est précisément cette variété d'arabe, d'élaborer un tel ouvrage qui est le premier à prendre en compte exclusivement ce parler. Comme le rappelle F. A-H. dans son introduction (p. 2-6), l'Iraq compte sur son territoire plus d'un million de chrétiens, d'obédiences différentes, dont la langue est l'arabe ou le néo-araméen et, pour un petit nombre, l'arménien. À Baghdad, la communauté chrétienne, implantée depuis longtemps dans la capitale, est dans sa presque totalité arabophone. Reprenant la division désormais classique de H. Blanc, l'auteur rappelle que le dialecte CB est un dialecte du type *qəltu*, variété du dialecte *sédentaire* qui s'est développé à partir de l'arabe vernaculaire de l'Iraq médiéval (l'arabe des musulmans de Baghdad ayant une origine plus récente), proche de l'arabe de Mosul et que la géographie dialectale établie par Jastrow inclut dans le groupe des dialectes du Tigre. Après avoir évoqué les travaux portant sur les différents parlers arabes de Baghdad et montré qu'aucune étude approfondie n'avait été, à ce jour, consacrée exclusivement à la variété CB², F. A-H. présente son ouvrage en précisant que les données, toutes recueillies en 1987 en prévision de cette étude, proviennent de deux enquêtes différentes : l'une menée par deux amis de l'auteur sur place auprès de neuf informateurs dont on sait seulement qu'ils sont quatre femmes et cinq hommes, l'autre effectuée par elle-même auprès de onze informateurs (sept femmes, quatre hommes) « résidant en Angleterre » et d'une femme vivant en Italie. On ignore tout de cette dernière. Pour les onze autres elle précise que neuf sont issus de famille baghdadi depuis au moins trois générations et que deux, nés à Basora, sont arrivés à Baghdad à l'âge de 9 et 13 ans. Parmi les locuteurs « éduqués », beaucoup maîtrisent trois variétés d'arabe (CB, arabe musulman et arabe « littéraire »). On devine à la lecture des « remerciements » qu'elle a travaillé avec sa mère et certains membres du clergé, mais aucune autre information ne filtre ni sur les locuteurs ni sur le déroulement de l'enquête.

La description du parler est organisée en trois parties : phonologie (p. 7-41), morphologie (p. 42-83) et syntaxe (p. 84-142). Viennent ensuite un bref aperçu de sociolinguistique (p. 143-150), un recueil de 20 textes en transcription avec leur traduction (p. 151-183) et un glossaire sélectif (p. 184-200) qui ne prend en compte que les mots courants propres à la variété CB (termes le plus souvent empruntés à d'autres langues que l'arabe). Cette étude complète les données de Haïm Blanc sur la variété CB (qui était abordée d'un point de vue purement

1. P. Behnstedt, *Die Dialekte der Gegend von Sa'dah (Nord-Jemen)*, 1987, p. v-vii. Voir aussi le compte rendu dans *Bulletin critique*, n° 6 (1989), p. 6-10.

2. L'ouvrage de référence de H. Blanc (*Communal Dialects in Baghdad*, Cambridge Massachusetts, 1964) traite des trois variétés d'arabe : le parler des juifs, celui des musulmans et celui des chrétiens.

comparatif) en même temps qu'elle nous présente un état plus récent du parler; elle met aussi à la disposition du linguiste, et tout particulièrement du dialectologue, un corpus de textes d'un grand intérêt linguistique et ethnographique qui portent sur la vie quotidienne passée et présente de la communauté chrétienne à Baghdad.

Beaucoup de questions sont abordées dans le détail, une attention particulière est portée à la syntaxe, et l'ensemble de l'ouvrage est abondamment illustré d'exemples. Ce foisonnement de données n'a pas toujours pu être organisé avec rigueur. Pour ne citer que quelques exemples : dans le chapitre « phonologie », les problèmes ne sont pas regroupés, ainsi après avoir présenté le système consonantique, le système vocalique, la syllabe, la quantité vocalique ... l'auteur revient à l'étude des consonnes et traite à nouveau (§ 1.7. « Assimilation », p. 36 sq.) des questions de phonétique combinatoire que l'on se serait attendu à trouver dans le § 1.1. consacré aux consonnes. En morphologie, les participes des formes dérivées (V à X) figurent tous sous la rubrique « participe actif », alors qu'ils ont les deux valeurs, active et passive (cf. les traductions des exemples, p. 60 sq. et H. Blanc, p. 96 sq.). Dans la partie « syntaxe », deux expressions de la possession sont évoquées au § 3.2.3. (« possession ») et ce n'est qu'au § 3.3.2.4. (« pronom suffixe d'anticipation ») que l'expression la plus usitée (dans les exemples et dans les textes) est abordée incidemment.

Le lecteur peut être désorienté par la tendance à présenter comme équivalentes des constructions syntaxiques qui apparaissent très vite, au fil des exemples et des textes, comme ayant des emplois différenciés ou *vice versa*. Ainsi, les conjonctions de coordination *lō* et *aw* « ou bien » (p. 118) sont mises sur le même plan, or, on s'aperçoit très vite à la lecture des exemples et des textes que *aw* est limité à la coordination des noms et n'est utilisé que très rarement, peut-être seulement par certains locuteurs dans un registre de langue plus « littéraire », alors que *lō* est d'un emploi quasi général. À l'inverse, pour le participe actif (p. 95), des valeurs sémantiques différentes sont attribuées à certains verbes alors que les exemples illustrent une même valeur qui varie en fonction du contexte et non du sémantisme du verbe.

Cette présentation déconcertante provient peut-être essentiellement de maladroites dans l'utilisation de la terminologie linguistique. Ainsi, phonologie et phonétique ne sont pas distinguées : les tableaux des voyelles brèves (p. 16) et longues (p. 17) présentent en réalité des réalisations phonétiques, non le système phonologique. Des conjonctions de subordination, bien classées p. 118, sont données comme « adverbes » quelques pages plus loin (p. 142). La confusion entre étymologie et description synchronique transparaît en particulier lorsque l'auteur aborde la question de la non-assimilation de l'article au *hamza* initial du mot suivant (p. 110), alors qu'il est précisé dès le début (p. 12) que le *hamza* dans ce parler n'apparaît qu'en milieu ou en fin de mot (comme le prouvent les nombreux exemples tout au long de l'ouvrage). L'absence de distinction entre syntagme nominal complément en phrase verbale et syntagme nominal prédicat de phrase nominale (p. 100) gêne l'analyse des fonctionnements syntaxiques, de même que la confusion dans certains cas entre particule verbale et conjonction de subordination, particule verbale et auxiliaire. Pour la notion d'aspect, il eût été facile d'éviter ce type d'écueil en abordant le fonctionnement du verbe à partir de références à l'arabe ou à d'autres langues sémitiques (comme c'est le cas dans les ouvrages de B. Comrie,

Aspect, 1976, et surtout celui de D. Cohen, *L'aspect verbal*, 1989) et non uniquement par le biais d'une grammaire de l'anglais contemporain.

L'intérêt de l'ouvrage n'en demeure pas moins. L'auteur a le mérite de présenter une étude exhaustive, en synchronie, d'un dialecte qui dans son environnement naturel (en contact avec le dialecte arabe des musulmans de Bagdad et l'arabe littéraire) n'est pas, selon elle (à l'époque où l'ouvrage a été rédigé), menacé à long terme de nivellement, mais qui est soumis à un danger plus immédiat, celui de la diaspora des chrétiens exilés dans un autre contexte linguistique (p. 150). L'histoire malheureusement amène à revoir cette conclusion : la dispersion des habitants hors de leurs quartiers d'origine pendant et après la guerre (« guerre du Golfe »), ne peut éviter, sur le plan linguistique, le nivellement du parler de la minorité chrétienne, voire sa disparition. La description que nous donne ici F. A-H. n'en est que plus précieuse.

Martine VANHOVE et Marie-Claude SIMEONE-SENELLE
(CNRS, Paris)

Frederic J. CADORA, *Bedouin, Village, and Urban Arabic. An Ecolinguistic Study*,
E. J. Brill, Leiden — New York — Köln, 1992. 16 × 24,5 cm, xiv + 168 p.

Le titre reprend une répartition traditionnelle des dialectes arabes en trois groupes, bédouin, rural (ou villageois) et urbain (ou citadin), mais le sous-titre annonce une approche nouvelle dans l'étude de ces dialectes.

Le préfixe *éco-* du néologisme ne surprend plus, mais son union avec *linguistique* éveille la curiosité du lecteur.

Il s'agit simplement de la branche de la sociolinguistique arabe qui examine, dans leurs contacts et leurs évolutions, les variétés dialectales parlées par les Bédouins, les villageois, les citadins. Plus précisément l'auteur décrit certains aspects de deux variétés qu'il dégage dans l'arabe de Ramallah (Palestine) : le dialecte « BR », « rural » ou « villageois » d'origine « bédouine », qui s'est constitué en même temps que la ville de Ramallah, et le dialecte « U », « urbain », récemment apparu à Ramallah, qui n'est autre, à quelques exceptions près, que celui de la métropole voisine, Jérusalem. Ces parlers fonctionnent pour les jeunes générations de façon complémentaire selon le contexte social, mais l'ancienne génération ne dispose que de BR.

L'outil de description adopté par Cadora est un appareil de « règles » qui permettent la « dérivation » d'une forme à une autre. Ainsi seront montrées de nombreuses régularités dans la correspondance des formes de divers dialectes. Pour l'arabe ancien, certaines règles expriment l'évolution diachronique (supposée) d'un dialecte sédentaire vers un dialecte bédouin; ex. p. 12 : « foie », sédentaire *kabidun* → bédouin *kabdun*. D'autres règles sont génératives et traduisent la dérivation d'une forme sous-jacente vers celle d'un dialecte sédentaire et celle d'un dialecte bédouin; ex. p. 14 : « devenir rouge »

| 'i + ḥma'rara | — série de règles → S 'iḥmārra

— autre série de règles → B 'iḥma'arra.